



NOTE D'ÉVALUATION DU COÛT DE LA VIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO





NOTE D'ÉVALUATION DU COÛT DE LA VIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Brazzaville, Septembre 2023

Val Man Lecka, Economiste National PNUD
Tresor Boula Alany, Economiste au Bureau du Coordonnateur Résident

Table de Matières

1. Introduction	1
2. Aperçu du contexte économique national	1
3. Évaluation détaillée du coût de la vie en République du Congo.	3
3.1. Analyse dynamique du niveau général des prix par poste de dépenses	3
3.2. Impact des crises récentes sur les conditions de vie des ménages	5
3.3. Conséquences de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les conditions de vie	6
3.4. Analyse du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti)	8
4. Conclusion et recommandations	10

Graphiques

Graphique 1 : Evolution de la croissance économique au Congo	2
Graphique 2 : Evolution de l'inflation par secteur et leur contribution à l'inflation par catégories de dépenses	3
Graphique 3 : Evolution de l'inflation par catégories de dépenses	4
Graphique 4 : Evolution d'inflation des produits alimentaires non alcoolisés dans les deux grandes villes	5
Graphique 5 : Répartition de la consommation du pétrole lampant par groupe de revenu et milieu (en %, par décile)	7
Graphique 6 : Augmentation des prix au Congo dans le cas d'une augmentation de 50% des prix des carburants (par secteur, en %)	8
Graphique 7 : Indice des prix à la consommation au Congo (% , en glissement annuel)	8
Graphique 8 : Trajectoire du SMIG	9
Graphique 9 : Evolution du point d'indicesalariale	9

INTRODUCTION

La question de la cherté de la vie est une préoccupation majeure pour les citoyens, les décideurs politiques, les entreprises dans le monde entier. Elle a une incidence directe sur la stabilité économique, le pouvoir d'achat des ménages et le bien-être général de la population. En République du Congo, l'évaluation du coût de la vie s'avère particulièrement cruciale dans le contexte où le pays traverse depuis plus de sept ans des crises multiformes en raison notamment des incertitudes du contexte mondial actuel.

L'objectif général de cette note sur l'évaluation du coût de la vie en République du Congo vise à préparer la prochaine mission de l'équipe de la Commission de la Fonction Publique Internationale (ICSC) du 23 au 29 septembre 2023 à Brazzaville (République du Congo) dans le cadre de l'enquête sur

les salaires des personnels de l'ONU.

Spécifiquement, la note vise à :

- fournir une analyse de l'impact des récentes crises sur l'économie nationale et les conditions de vie de la population congolaise ;
- évaluer la cherté de la vie à travers l'analyse dynamique du niveau général des prix;
- analyser les répercussions du coût de la vie sur les salaires du personnel de l'ONU ;
- éclairer l'équipe de l'ICSC sur les implications du coût de la vie afin de préparer une réponse adéquate ;
- formuler des propositions pour atténuer les effets négatifs du coût de la vie élevé sur le personnel de l'ONU en République du Congo.

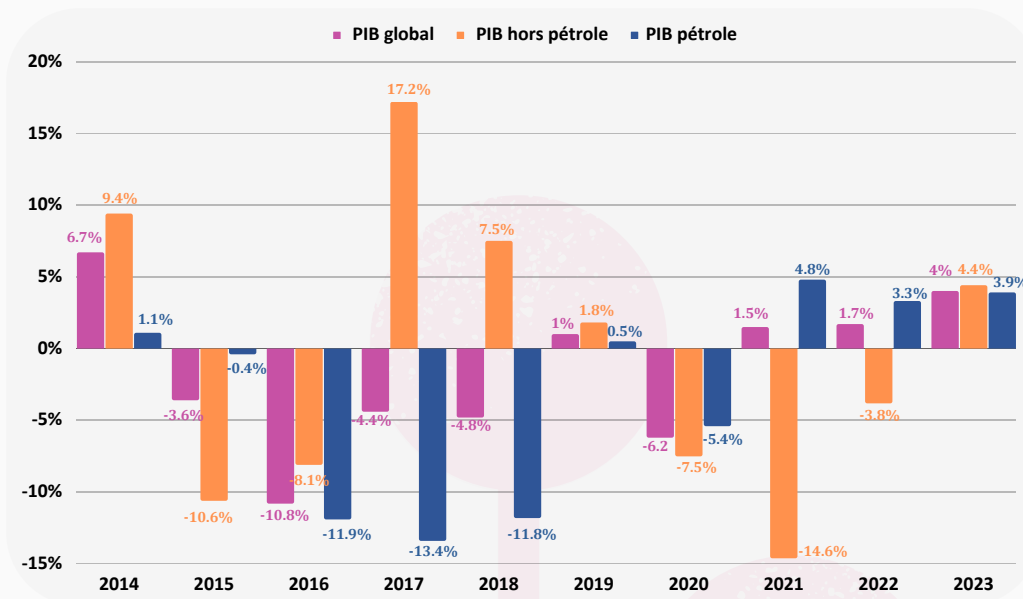
2. APERÇU DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL



Alors que le gouvernement du Congo s'emploie à se remettre graduellement des effets de la pandémie de la covid-19 qui ont fortement bouleversé la situation économique nationale (-6,2 en 2020) et accru les inégalités, la crise en Ukraine vient imposer des défis

supplémentaires à l'économie nationale et aux efforts consentis par le pays à se relever de la crise sanitaire pour se remettre sur la trajectoire de l'amélioration des conditions de vies des populations.

Graphique 1: Evolution de la croissance économique au Congo



Source: Comité de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire (CCMB)

L'activité économique s'est affermie en 2022. La croissance du PIB réel s'est établie à 1,7 %, contre 1,5 % en 2021, grâce au redressement de la production pétrolière et à l'activité soutenue dans le secteur non pétrolier (+3,3 %). Cette dernière reflète le regain de la demande et l'augmentation d'investissements publics, en particulier dans l'agriculture et l'infrastructure.

Le secteur pétrolier quant à lui, est soutenu par la reprise des investissements des plus grands producteurs de pétrole. En 2023, ce secteur devrait s'établir à + 4,4% qui se traduit par un regain de croissance de la production pétrolière. La croissance du PIB réel devrait s'accélérer (4,0 %) avec la reprise prévue dans

le secteur pétrolier (+ 4,4 %), bénéficiant de la reprise des investissements en 2022.

Cependant, le renforcement de la reprise économique reste fragile, dans un contexte de forte inflation alimentaire entraînée par l'augmentation des coûts d'importation liée à la guerre en Ukraine. En effet, selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), l'inflation s'est accélérée au deuxième trimestre 2023. L'indice harmonisé des prix à la consommation (base 100=2018) est ressorti à 111,4, après avoir été de 107,3 au deuxième trimestre 2022. Cela conduit à un taux d'inflation de 3,8% en glissement annuel et de 1,7% en variation trimestrielle.



3. ÉVALUATION DÉTAILLÉE DU COÛT DE LA VIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

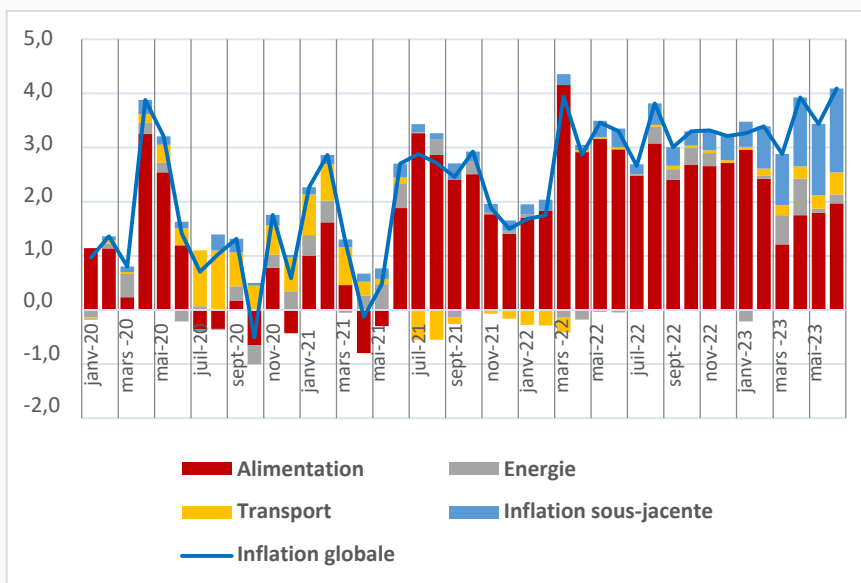
3.1. Analyse dynamique du niveau général des prix par poste de dépenses

L'analyse dynamique du niveau général des prix par poste de dépenses constitue un volet essentiel. En effet comprendre comment les prix des biens et des services fluctuent dans des catégories spécifiques telles que l'alimentation, les boissons, le logement, le transport, etc. est fondamental pour saisir les réalités économiques et sociales auxquelles font face les citoyens. Cette analyse détaillée nous permet de mieux appréhender l'impact des variations de prix sur le coût de la vie des ménages.

En glissement mensuel, l'inflation a

fluctué au cours des trois dernières années. Cependant, une tendance à la hausse s'est clairement manifestée depuis avril 2020, débutant à 3,9% et atteignant un pic de 4,1% en juin 2023 (Graphique 2) et dépassant largement le seuil communautaire de 3% pour la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Similairement, l'inflation cumulée sur une période de 12 mois a connu une croissance, suggérant une baisse du pouvoir d'achat des ménages et une augmentation générale des prix.

Graphique 2: Evolution de l'inflation par secteur et leur contribution à l'inflation par catégories de dépenses



Source: Institut National de la Statistique

L'ascension de l'inflation s'explique en grande partie à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, qui est le principal facteur d'inflation au Congo. Pour illustration, en avril 2020, l'inflation alimentaire représentait 3,3% de l'inflation totale de 3,9%, soit une contribution de 84%. Bien que la contribution du secteur énergétique ait été modeste, elle a maintenu une

tendance majoritairement positive, avec une contribution maximale à l'inflation de 0,7% en juin 2023. Le secteur des transports, de son côté, a montré une contribution inégale à l'inflation. Notamment, les mois de juillet et août 2020 ont vu une augmentation significative de cette contribution.

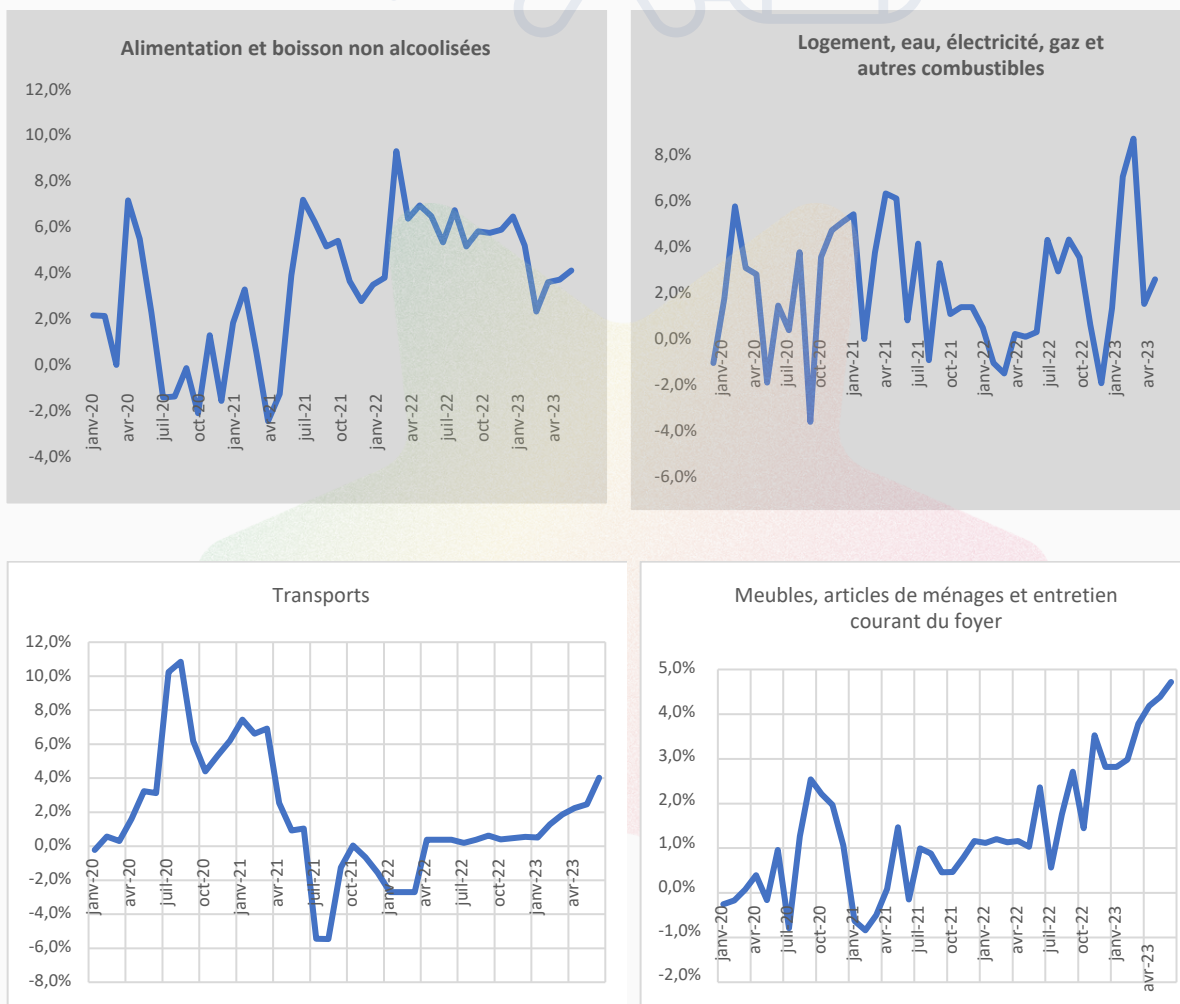
Face à cette dynamique, il devient impératif de reconsidérer les salaires du personnel national des Nations Unies au Congo afin qu'ils puissent mieux gérer la montée des coûts de la vie.

L'analyse sectorielle de l'inflation (graphique 3) met en lumière des variations notables dans le secteur alimentaire, culminant à 9,4% en mars 2022. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des prix des denrées,

conséquence directe des perturbations des chaînes d'approvisionnement dues au conflit en Ukraine. Notons que l'inflation dans ce secteur est généralement supérieure à l'inflation générale, signalant une tension sur les prix des aliments pendant cette période.

Concernant l'énergie, on observe des variations distinctes, avec un sommet à 7,2% en juin 2022.

Graphique 3 : Evolution de l'inflation par catégories de dépenses



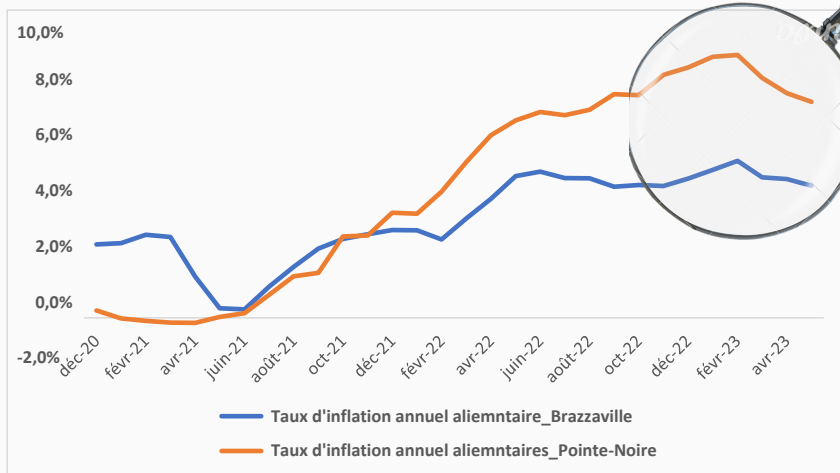
Source: Institut National de la Statistique

Le secteur des transports a manifesté une instabilité marquée, atteignant une hausse considérable de 10,8% en août 2020. Cette augmentation abrupte est principalement due à l'impact des mesures de distanciation

sociale instaurées durant la crise de la Covid-19, qui ont entraîné une hausse des coûts de transport.

Par ailleurs, le segment « vêtements et chaussures » présente une inflation plus constante et modérée.

Graphique 4: Evolution de l'inflation des produits alimentaires non alcoolisés dans les deux grandes villes



Selon le graphique 4, l'inflation alimentaire affichant des tendances haussières est beaucoup plus prononcée dans les grandes villes, comme Brazzaville et Pointe-Noire, atteignant respectivement des pics de 5,5% et 9,2% en février 2023.

Source: Institut National de la Statistique

3.2. Impact des crises récentes sur les conditions de vie des ménages

La récession que la République du Congo a connue pendant sept ans a entraîné une chute spectaculaire du revenu par habitant et fait que le pays risque de retomber dans la catégorie des pays à faible revenu. Depuis 2015, la République du Congo est aux prises avec de multiples crises, notamment le ralentissement économique causé par la chute des prix du pétrole, la pandémie de COVID-19 et les répercussions de la crise ukrainienne en début de l'année 2022. Ces crises ont eu de graves répercussions sur les conditions de vie de la population, ainsi le revenu par habitant est passé de 6 012 USD soit 3 686 200 FCFA en 2014 à 2 889 USD soit 1 771 300 FCFA en 2021, soit une baisse d'environ 52%.



En plus, les études réalisées par le PNUD et le Système des Nations Unies au Congo en 2022 sur les impacts de la crise en Ukraine¹ montrent que ces effets sur les populations vulnérables sont graves, notamment en termes d'aggravation de la pauvreté et d'insécurité alimentaire.

Le Congo avait réussi à réduire considérablement le taux de pauvreté qui était passé de 50,1 % en 2005 à 46,5 % en 2014, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage, grâce à une forte croissance économique tirée par l'embellie du secteur pétrolier. Cependant, la reprise économique en 2022 (+1,7%) n'a pas été assez forte pour entraîner une baisse du taux de pauvreté (52%) et améliorer le pouvoir d'achat des congolais en raison entre autres des tensions inflationnistes dues aux effets de la guerre en Ukraine.

Avec la récession économique sur la période de 2015 à 2021 couplée à la croissance démographique continue, le taux de pauvreté aurait augmenté,

atteignant 52,0 % en 2021 (en référence au seuil de pauvreté international de 2,15 USD en PPA par jour).

Selon les données de la banque Mondiale, avec une baisse du PIB réel par habitant d'environ 0,9 % en 2022, le taux de pauvreté aurait encore augmenté en 2022.

En termes de développement humain, le pays est classé 153e/191 avec un indice de développement humain (IDH) de 0,571 en 2021 contre et 0,608 en 2018 et perd autour de 27 % de son niveau de développement humain du fait de l'ampleur et de la persistance des inégalités sociales. Le Congo est très inégalitaire, avec 10% des plus riches de la population détenant plus de 37,9% du revenu national ; le coefficient de Gini ajusté pour les plus hauts revenus est élevé (0,52). En ce qui concerne l'insécurité alimentaire, la prévalence de la sous-alimentation concerne plus de 40,3% de la population.

3.3. Conséquences de la réduction des subventions des produits pétroliers sur les conditions de vie

Dans le cadre du programme économique et financier avec le FMI qui préconise la limitation des impacts négatifs des subventions des produits pétroliers sur le budget de l'Etat, le Gouvernement du Congo a acté pour une réduction des subventions des produits pétroliers.

Le Premier Ministre a annoncé le 5 janvier 2023 une augmentation initiale de 5% des prix du carburant. Le coût à la pompe pour l'essence a grimpé de 595 à 625 FCFA le 31 janvier, et celui du gasoil de 475 à 500 FCFA. Au 1er juillet 2023, une nouvelle révision des



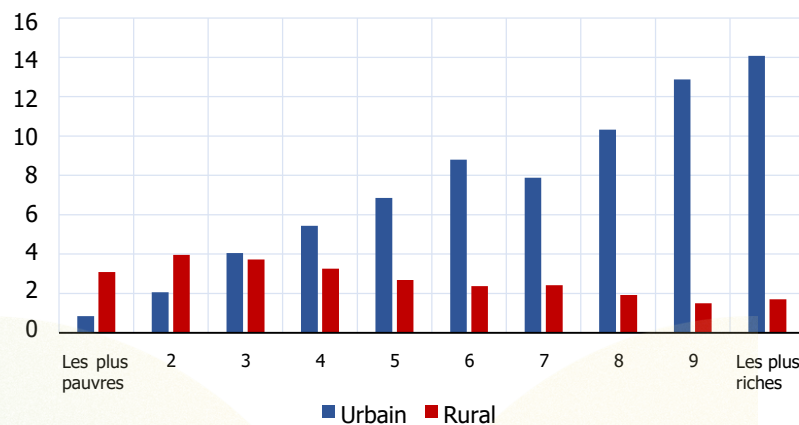
¹ <https://www.undp.org/fr/congo/publications/effets-socio%C3%A9conomiques-de-la-crise-en-ukraine-en-r%C3%A9publique-du-congo>

tarifs a vu le jour (+25%), passant de 625 à 775 francs CFA (1,08 à 1,28 USD) par litre. Faisant suite aux engagements pris avec le FMI lors de la troisième revue du programme lié à la FEC du FMI en 2022, ce plan prévoit une montée successive des prix du carburant à 35% supplémentaires en 2024.

En se basant sur la consommation comme indicateur des niveaux de revenus, l'élimination des subventions sur les carburants ne bénéficie pas uniformément à tous les groupes socio-économiques du Congo, avec une pénalité plus marquée pour les plus riches (Graphique 5).

Les tranches les plus vulnérables, qui ne constituent que 2,2% des revenus (par rapport à 4,7% pour le décile le plus aisé), ressentent une moindre incidence de ce retrait sur le pétrole par rapport à d'autres segments socio-économiques. Si les subventions du carburant jouent un rôle minimal dans le soutien à la consommation énergétique des ménages les moins aisés, en proportion de leurs dépenses globales, elles ont un effet significatif sur le pouvoir d'achat des ménages vivant au dessus du seuil de pauvreté auxquels font partis les fonctionnaires de l'ONU au Congo.

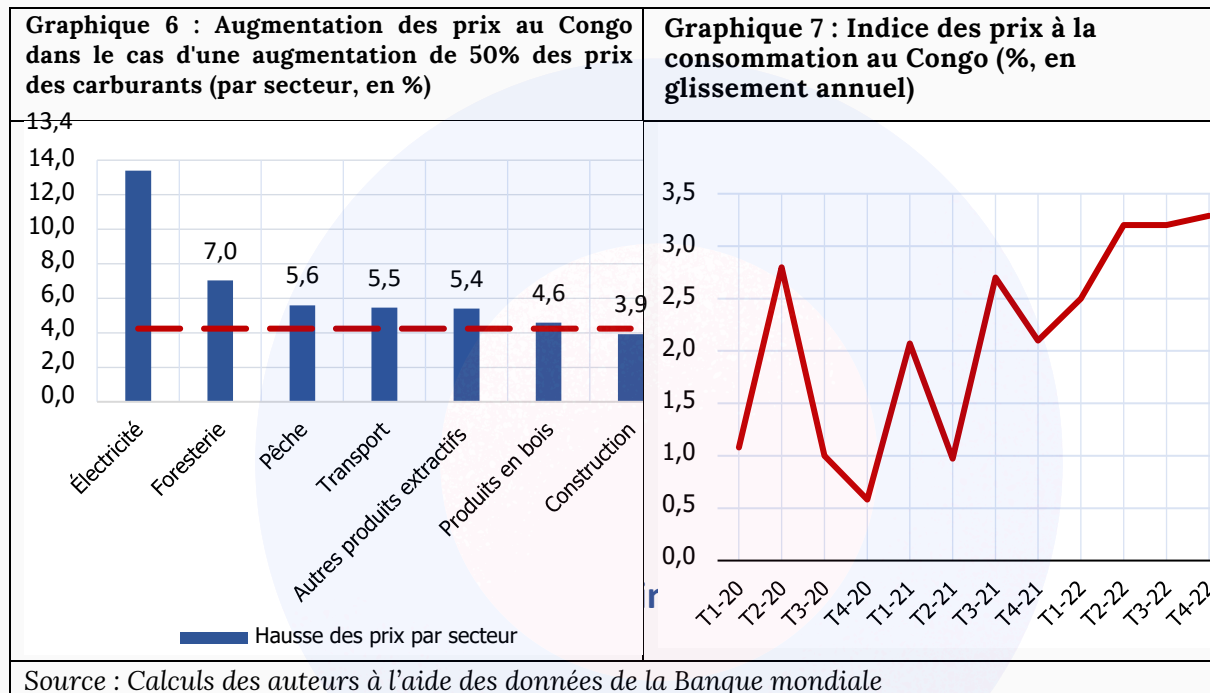
Graphique 5 : Répartition de la consommation du pétrole lampant par groupe de revenu et milieu (en %, par décile)



Source : Calculs des auteurs à l'aide des données de la Banque mondiale

D'après des modèles de la Banque mondiale, la hausse des carburants impacte de deux manières. Directement, avec une hausse des coûts pour les consommateurs, et indirectement, puisque cette hausse se répercute sur d'autres secteurs utilisant ces carburants comme intrants. Par exemple, une élévation des tarifs pétroliers de 50% induirait une hausse globale des prix de 4,2%,

avec pics dans les secteurs de l'électricité, la foresterie, la pêche et les transports (Graphique 6). Retirer les subventions sur certains produits, comme le pétrole lampant, n'entraînerait pas une grande différence budgétaire. Cependant, réduire ces subventions amplifierait les tensions inflationnistes, menaçant d'accroître la des précarité des ménages.



La diminution des subventions aux carburants a un effet sur le niveau des prix. Une augmentation des prix a un impact sur le pouvoir d'achat de la population (Graphique 6) surtout pour les foyers les plus modestes, étant donné que la hausse des prix des carburants entraînerait une hausse des prix d'autres produits et services, en particulier dans les secteurs des transports. La baisse de pouvoir d'achat des familles est susceptible également

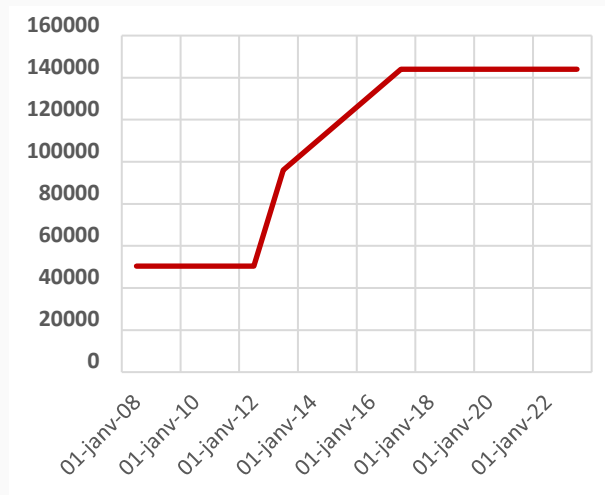
de réduire les dépenses en faveur de l'éducation et de la santé et d'affecter négativement les indicateurs de ces secteurs qui sont déjà à des niveaux très faibles. Ces actions nuisent à l'évolution socio-économique et perpétuent la pauvreté. Il est donc impératif que toute réforme des subventions soit accompagnée de mesures de soutien pour les populations, y compris les travailleurs des Nations unies.

3.4. Analyse du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti)

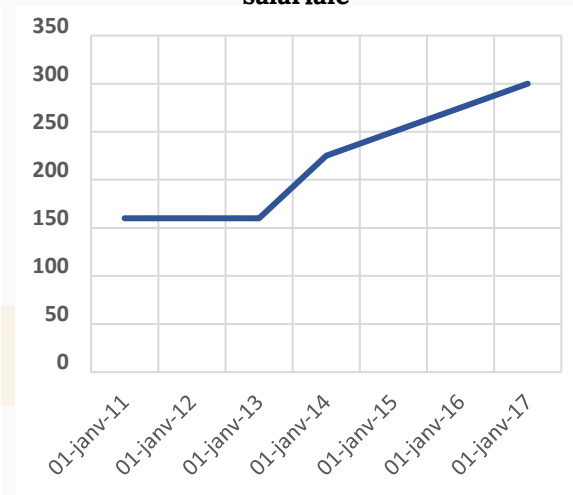
De 2008 à 2012, le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été établi à 50.400 francs CFA mensuellement, conformément au Décret n°2008-942 du 31 décembre 2008 (Graphique 8). La trajectoire du SMIG a affiché une croissance ascendante de 2013 à 2017, catalysée notamment par des revalorisations

salariales décrétées par le Chef de l'État et mises en application sur une durée quadriennale dans le secteur public, à la lumière des concertations globales entre les parties prenantes et l'exécutif. Cette dynamique est largement attribuée à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie.

Graphique 8 : Trajectoire du SMIG



Graphique 9 : Evolution du point d'indice salariale



Source : calculs des auteurs à partir des données officielles

La révision de l'indice salarial des agents de la fonction publique, illustrée au Graphique 8, qui a évolué de 160 à 300 entre 2011 et 2017, s'est traduite par une bonification des émoluments. En témoigne le relèvement du salaire plancher d'un fonctionnaire : de 90 000 FCFA en 2014 à 120 000 FCFA en 2015, puis une ascension successive en 2016 et 2017 culminant à 144 000 FCFA mensuellement. Il convient néanmoins de souligner que la dynamique haussière du SMIG entre 2013 et 2017 n'a pas engendré une répercussion uniforme sur la grille salariale du secteur. Durant

l'horizon 2018- 2023, le SMIG a gardé sa constance malgré les turbulences inflationnistes suscitées par le contexte sanitaire, l'impact des tensions ukrainiennes sur la demande intérieure, ainsi que les ajustements consécutifs des tarifs du carburant avec une hausse de 5% en janvier 2023, suivie d'une majoration de 25% en juillet de la même année. Cette conjoncture pèse inévitablement sur le pouvoir d'achat des ménages congolais, parmi lesquels 52% se situent sous le seuil de pauvreté d'après la Banque mondiale.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

● Synthèse des principaux constats

La République du Congo a traversé une période de sept ans marquée par plusieurs crises économiques et sociales, incluant la pandémie de COVID-19 et la crise en Ukraine. Cette situation a engendré l'augmentation de l'inflation au delà du seuil de 3% requis pour les pays de la CEMAC. A cela s'ajoute, les mesures prises par le gouvernement relatives à la réduction des subvention des produits pétroliers, en accord avec le programme avec le FMI, qui ont entraîné l'augmentation des prix cumulés du carburant à hauteur de 30% au 31 juillet 2023, avec une prévision supplémentaire attendue de 35% en 2024.

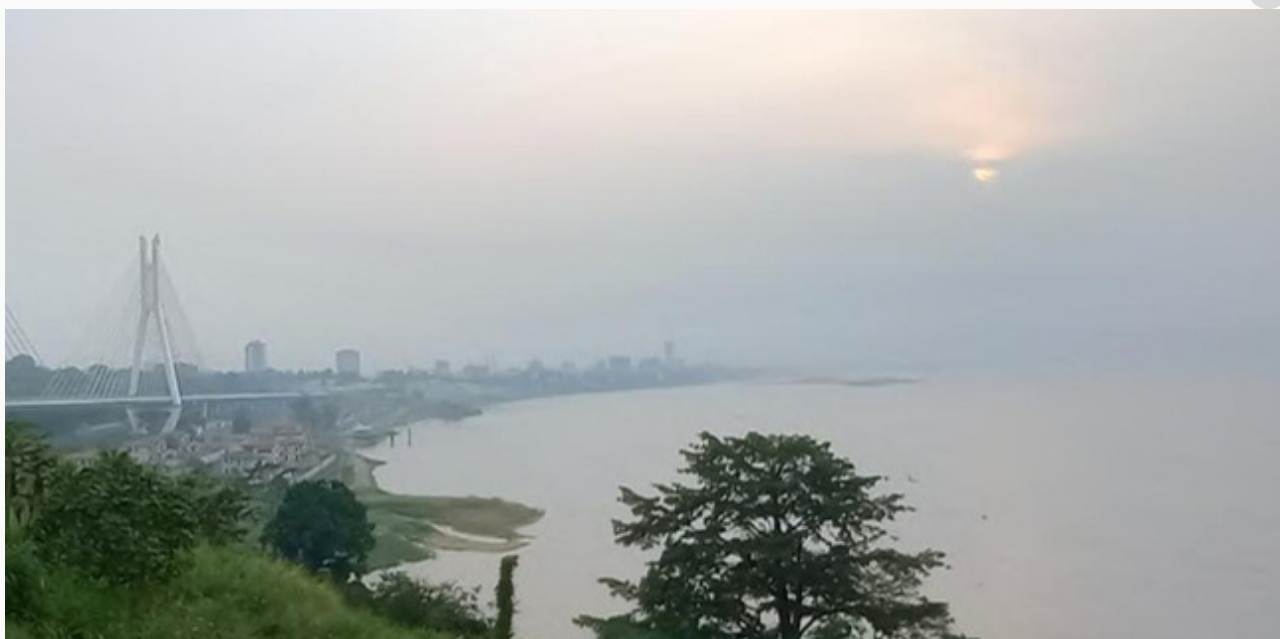
Dans ce contexte conjoncturel morose due à l'avènement des récentes crises, il devient nécessaire d'ajuster le niveau des salaires du personnel national des Nations Unies en tenant compte de la conjoncture et l'évolution socio-économique nationale notamment le niveau des prix.

● Propositions pour atténuer les effets négatifs du coût de la vie

Au regard de ce qui précède, les propositions ci-après sont formulées pour atténuer les effets négatifs de la cherté de la vie sur le niveau de vie du personnel de l'ONU au Congo.

Il s'agit de :

- augmenter de 25-30% les salaires du personnel de l'ONU de sorte à suivre de près les évolutions de la situation socio-économique et de la cherté de la vie au Congo en attendant la réalisation d'une enquête salariale approfondie ;
- rappeler les salaires du personnel de l'ONU au Congo par rapport à la période antérieure suite à l'évolution socioéconomique nationale ayant une incidence sur leur rémunération;
- réaliser une enquête plus approfondie sur les conditions d'emploi les plus favorables ;
- évaluer et actualiser les critères de sélections des employeurs (comparateurs) retenus pour la rémunération du personnel de l'ONU au Congo.





NATIONS UNIES
République du Congo

